

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE ST PIERRE DELS FORCATS EN DATE DU VENDREDI 30 MARS 2018 à 17h30

Présents: M. BLANQUE Pierre , Mme CAZEILLES Joelle, M. ECHARD Vincent, Mme GOSSET Julie, M. GAURENNE Claude, M. MOLINIER Jean-Luc, M. PALAU Henri, M. RODRIGUEZ Antoine

Absents : M. BONO Jean-Pierre, Mme MIGNARD Sarah, Melle PALAU Sandrine procuration à M. PALAU Henri

Convocation: 22/2/18

Secrétaire de séance: M. PALAU Henri

Préambule : approbation compte-rendu de la dernière réunion du CM

1/Vote des comptes de gestions 2017- comptes administratifs 2017- affectation de résultat :

Monsieur le Maire présente le résultat de l'exercice pour le budget principal et le CCAS comme suit :

Dépenses fonctionnement 2017	633 600.12
Recettes fonctionnement 2017	767 055.96
Résultat exercice 2017	+133 455.84
Excédent antérieur reporté	+ 72 111.45
Résultat 2017 avec report	+ 205 567.29
Dépenses investissement 2017	151 425.31
Recettes investissement 2017	191 405.81
Résultat exercice 2017	+42 980.50
Excédent antérieur reporté	+108 878.47
Résultat 2017 avec report	+ 151 854.00

Besoins de financement des restes à réaliser 2017 :

Dépenses investissements 2017 à reporter sur 2018: 267 947.20

Recettes Investissements 2017 attendues en 2018: 24 776

267 947.20- 24 776= 243 171.20€ de besoins de financement

Propositions d'affectation sur BP 2018:

1/Recette Investissement cpte 001 excéd antér reporté: +151 854.00

Cpte RI 1068 affectation de résultat : 243 171.80€ - 151 854= 91 317.20€

2/Recette Fonctionnement cpte RI 002 excéd antérieur reporté : 205 567.29-91 317.20=114 250.09€

Résultat CCAS 2017:

Recettes fonctionnement	3 666.68
Dépenses fonctionnement	2 793.91
Résultat 2017	+873.07
Report déficit antérieur	-905.58
Résultat 2017 à reporter sur BP 2018	-32.51

Le conseil municipal valide l'ensemble des comptes 2017 à l'unanimité.

2/Budget primitif 2018 et écritures nécessaires :

M. le Maire présente les variations proposées sur la prévision budgétaire, les nouvelles opérations d'investissement prévues.

Le conseil municipal valide également le maintien des taux d'impositions comme suit :

- taxe d'habitation : **19.95%**
- taxe foncière sur les propriétés bâties : **24.36%**
- taxe foncière sur les propriétés non bâties : **75.94%**

Il est ensuite discuté des attributions de subventions auprès des associations en 2018. Validation de l'enveloppe sur le budget CCAS. Dans le même cadre, le conseil municipal s'engage à payer un forfait sacem pour les animations 2018.

Le conseil municipal, après examen de l'ensemble des chiffres, vote à l'unanimité le budget principal 2018 et le budget annexe CCAS 2018.

3/ Dossiers en cours :

- validation de l'offre d'expertise des biens suite à une consultation groupée menée.
- Discussion sur l'article de presse de l'association des contribuables relatant la hausse de fiscalité communautaire qui pénalise les communes d'Eyne et de St Pierre et l'ensemble des communes du territoire Pyrénées catalanes
- Proposition d'un assureur : offre promotionnelle santé communale rejetée
- Validation de la convention équipements traumatologie 2016-17 : régularisation
- Demande de subventions équipements wifi : validation, attente du devis correspondant
- Sydeel ; actualisation de la redevance d'occupation du domaine public suite à la communication des taux par le sydeel
- Projet de PVR route de la forêt : le projet est à l'étude car il existe un certain nombre de demandes de construction sur ce secteur
- Recours Mont-Louis contre la fermeture de l'école : motion de soutien de la commune approuvée à l'unanimité dans l'intérêt du regroupement pédagogique, des enfants et du territoire

4/ Questions diverses :

- M. Palau informe de la proposition de mise à disposition de la piscine de l'impasse de l'ours à la population. Cette proposition est retenue car intéressante pour les habitants
- Changement ampoules par notre prestataire : signalement régulier, en parallèle projet de changement de luminaires déposé en demande de subvention dans le cadre de la rénovation énergétique. La commande de changement de luminaires lui sera confirmée.
- Affouage : lancement des inscriptions possible, parcelle 6 arrêtée avec l'ONF.

L'ordre du jour étant épuisé, M. le Maire lève la séance à 20h00.

Le Maire,
Jean-Luc MOLINIER,



Le secrétaire de séance,
Henri PALAU,

A blue ink signature, likely of Henri Palau, written over a faint, larger blue ink mark that resembles a stylized 'J' or 'L'.